



PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Bastia, le 26 janvier 2012

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Environnement et Développement Durable

Référence à rappeler : DDTM/SEDD/GT/12-10
Affaire suivie par : M. TROMBETTA
Tél : 04.95.32.92.71
Fax : 04.95.32.97.79
Mail : gerard.trombetta@haute-corse.gouv.fr


Madame,

Vous avez souhaité recevoir communication de l'« étude comparative portant sur l'amélioration de la performance environnementale liée à la réduction de la teneur en soufre », s'agissant du dossier de construction de la future centrale électrique de Lucciana.

Je vous indique qu'il vous appartient de formuler votre requête directement auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Veillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Laurent GANDRA-MORENO

***Madame la Présidente de l'association
U Levante
E Muchjeline
RN 193***

20250 CORTE